

■ Prisons : comment expliquer le nouveau record de population carcérale ?

Débat

Avec 74 513 personnes incarcérées au 1er juillet, la France a atteint un nouveau record du nombre de détenus, le sixième en quelques mois. Selon les données officielles publiées lundi, le taux de surpopulation s'élève en moyenne à près de 123 % et dépasse même 200 % dans huit établissements.

Recueilli par Mathieu Laurent, le 01/08/2023

La hausse du nombre de détenus est ininterrompue depuis 2015, si l'on excepte la période du Covid qui avait vu la population carcérale diminuer considérablement. La densité carcérale atteint désormais 145 % dans les maisons d'arrêt, un véritable record ! N'oublions pas, au-delà des moyennes, le nombre de détenus incarcérés dans des établissements occupés à plus de 150 % de leur capacité : plus de 28 000 personnes sont concernées et emprisonnées dans des conditions qui génèrent des tensions insupportables, tant pour le personnel que pour les détenus. Aucune activité en vue d'une future réinsertion n'y est possible.

Si les placements en détention n'ont pas beaucoup augmenté en 2021-2022, l'allongement des peines a joué un rôle dans cette situation, avec une hausse du nombre de personnes condamnées à des peines supérieures à deux ans. Parallèlement, la proportion de détenus condamnés à des peines plus courtes est restée stable. La proportion de prévenus – en attente de leur procès – reste très élevée, à environ 27 %, alors qu'elle n'est que de 20 % au Danemark, par exemple.

On constate que la part des violences et des atteintes aux personnes a progressé, les vols et atteintes aux biens restant stables. Et il existe en France une volonté d'afficher une politique ferme, répressive, nous en avons eu une illustration récente avec les émeutes urbaines. En comparaison, nos voisins allemands recourent davantage aux jours-amende et incarcèrent moins ; les Pays-Bas ont mis l'accent sur le travail d'intérêt général, avec une réelle volonté politique qui a permis de vider les prisons. On n'y compte ainsi que 46 prisonniers pour 100 000 habitants, contre 62 en Allemagne et 105 en France.

La politique française se révèle pourtant contre-productive si l'on considère les taux de récidive, avec près de 59 % des personnes passées par la prison qui se trouvent à nouveau condamnées dans les cinq ans suivants. Les conditions dégradées de la détention ne font qu'accroître les difficultés des personnes.

Le ministère de la justice a récemment amorcé une évolution intéressante en incitant à recourir davantage au travail d'intérêt général, c'est un premier pas. En revanche, la libération conditionnelle ou la semi-liberté stagnent ou reculent, alors qu'elles peuvent être des vecteurs intéressants d'apprentissage de la vie en société « libre ».

On continue à incarcérer toujours, de plus belle, et l'augmentation du nombre de places de prisons annoncée par le gouvernement s'inscrit dans le cadre d'une course-poursuite avec le nombre de détenus. Nous ferions bien de nous inspirer de nos voisins, qui privilégient davantage les sanctions non carcérales, nettement plus efficaces pour réduire la récidive.